

FICHE D'INSCRIPTION – L'ABALADE DE BARON (10 MAI 2026)

L'engagement comprend : les ravitaillements, l'accès aux parcours. Départ de 09h00 à 10h00.
Levée du balisage à partir de 14h00

NOM: **Prénom :**

Adresse :

Code Postal : Ville :

E-mail.....Tel : Âge :

Sexe : M F Club:

Choix de l'activité = Course Enfants Course Marche / Randonnée VTT

Engagement VTT	
participant avec licence de cyclisme n° de licence (joindre une copie)	
Adulte :	7 €
Jeune (moins de 12 ans gratuit) :	7€
participant sans licence de cyclisme:	
Adulte :	7 €
Jeune (moins de 12 ans gratuit) :	7€
[Mineur accompagné d'un adulte obligatoirement]	
Engagement COURSE / RANDONNEE 11 km	
Adulte :	7 € <input type="checkbox"/>
Enfant +12 ans : (gratuit -12ans) :	7€ <input type="checkbox"/>
TOTALE

Si vous ne pouvez pas vous inscrire, envoyez ce bulletin d'inscription et le paiement avec un chèque établi à l'ordre de l'«ASSOCIATION BARONNAISE D'ANIMATION » à l'adresse suivante :
Association ABA – Mairie de BARON – 1 Place des Ecoles 30700 BARON

Règlement de l'ABAlade de Baron du 10 Mai 2026 : Cette manifestation est ouverte à tous, hommes, femmes et adolescents, licenciés ou non. Les mineurs devront être obligatoirement accompagnés par un adulte. Aucun accompagnateur motorisé ne sera admis sur les parcours. La manifestation étant une course et une randonnée VTT et pédestre non chronométrée randonnée, aucun classement ne sera réalisé. Chaque participant devra se conformer strictement au Code de la Route, n'étant pas prioritaire. Pour des raisons d'organisation, veuillez respecter les horaires de départ et d'arrivée. Respectez le milieu naturel et les propriétés privées. Pour le VTT, le port du casque est vivement recommandé, il est obligatoire pour les -12ans. Cette randonnée demande un minimum d'entraînement. Pensez à prendre sur vous le matériel de réparation, de l'eau et des barres de céréales. Aucun rapatriement n'est prévu. Tout participant s'est informé des exigences des parcours proposés et choisit selon ses capacités physiques. Tout participant est censé avoir lu et approuvé ce règlement. L'Association Baronnaise d'Animation décline toutes responsabilités en cas de vol ou dommage sur les vélos et accessoires.

Renseignements : aba1901@laposte.net ou jafflatet@gmail.com / tel : **06 17 79 69 86**